

REPUBLIQUE D'HAITI

**MINISTERE DE LA PLANIFICATION ET DE LA COOPERATION EXTERNE
(MPCE)
UNITE DE COORDINATION DES ACTIVITES DES ONG (UCAONG)
(Décret Du 14 Septembre 1989)**

FEONG/UCAONG/MPCE-1

**FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT ET D'ENGAGEMENT DES
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) D'AIDE AU
DEVELOPPEMENT**

PORT-AU-PRINCE, HAITI

1.- Nom de l'organisation :

SIGLE

2.- L'organisation est :

Haitienne

Américaine

Canadienne

Française

Autre: _____

3.- Date de fondation :

<i>Jour</i>	<i>Mois</i>	<i>Année</i>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4.- Nom du Responsable :

5.- Adresse et siège principal en Haïti :

Téléphone : _____

6.- Pour une organisation étrangère:

Nom du responsable et adresse du siège principal :

7.- L'organisation étrangère est-elle reconnue dans son pays d'origine par les pouvoirs Publics en qu'ONG? (pièces à l'appui en trois copies)

Oui

Non

8.- Si oui, indiquer la date :

Jour	Mois	Année
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

9.- L'organisation étrangère a t-elle des statuts et règlements authentiques établissant qu'elle est une ONG? (annexer au présent formulaire trois copies des statuts et règlements légalisés par un consulat de la République d'Haïti)

Oui

Non

10.- Le (s) représentant (s) de l'organisation étrangère charge (s) de mener les démarches en vue de l'implantation d'une filiale en Haïti détient-il un mandat du responsable du siège principal ? (annexer au présent formulaire l'original et trois copies de la lettre mandat)

Oui

Non

11.- Les activités de l'organisation pour laquelle le statut d'ONG est sollicité, sont-elles orientées vers :

Assistance Technique : Oui Non

Aide au Développement : Oui Non

Assistance Humanitaire : Oui Non

12.- Quels sont les objectifs de l'organisation ?

18.- De quelles sources les fonds de l'organisation proviennent-ils ?

19.- Indiquer, comme référence de garantie, deux (2) organisations non gouvernementales (ONG) reconnues et déjà opérationnelles en Haïti ou deux agences bilatérales ou multilatérale ayant leur représentation dans le pays.

20.- L'organisation a-t-elle soumis au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), pour examen, les dossiers de ses programmes et projets ?

Oui Non

21.- Si oui, indiquer la date de dépôt des dossiers ainsi que celle de la demande de reconnaissance et d'autorisation de fonctionner présentée au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE).

Conformément au décret du 14 septembre 1989 régissant l'implantation et le fonctionnement en Haïti des Organisations Non Gouvernementales (ONG) d'Aide au Développement.

Nous soussignés,

responsables de l'organisation,

et identifiés respectivement aux numéros :

certifions, par la présente, que les informations fournies ci-dessus sont sincères et correctes et prenons l'engagement solennel de respecter les lois haïtiennes, les statuts de l'organisation que nous représentons, de suivre les orientations des secteurs concernés par les activités de l'organisation, de travailler en complémentarité avec les ONG légalement reconnues et les secteurs, de soumettre à tout délégué du MPCE dûment identifié et autorisé, nos livres et archives, de ne pas associer l'organisation à des activités de nature politique, commerciale ou incompatibles avec le statut d'ONG.

Nous reconnaissons que, faute par nous de respecter de tels engagements, la Loi sera appliquée stricto sensu contre notre organisation.

Fait de bonne foi à Port-au-Prince, le _____

Suivent les signatures :

Nom et Prénoms

Fonctions

Signature